



Fiche d'information

AssistMe pour les personnes en situation de handicap

Version 1, valable pour la période d'introduction (2024-2027)

AssistMe est une application en ligne qui permet de réaliser toutes les tâches administratives en lien avec la loi sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (LPHand). Sur cette plateforme, vous pouvez adresser des demandes, suivre l'évolution de la procédure d'évaluation des besoins, saisir et valider des factures ou encore procéder au décompte d'heures des personnes que vous employez. En résumé, AssistMe est votre centrale de gestion des prestations.

Fonction

AssistMe est l'application du canton de Berne qui vous aide à gérer les prestations de soutien selon la LPHand, depuis le dépôt de la première demande jusqu'au décompte. Cet outil vous permet d'interagir avec le canton, qu'il s'agisse de l'évaluation des besoins ou de la facturation. Dans AssistMe, vous pouvez consulter et administrer les prestations auxquelles vous recourez dans des institutions telles que des homes ou des centres de jour, mais aussi saisir les prestations fournies par votre personnel d'assistance ou vos proches et procéder à leur décompte. En bref, l'application vous offre une vue d'ensemble. Précisons qu'une attention particulière est accordée à la sécurité et à la confidentialité : toutes les informations que vous enregistrez et gérez dans AssistMe sont soumises aux sévères prescriptions cantonales en matière de protection des données.

Accès et autorisations

AssistMe est accessible par le biais de tous les navigateurs usuels. Pour pouvoir utiliser l'application, vous avez besoin d'un compte personnel BE-Login. Si vous en possédez déjà un, il n'est pas nécessaire d'en créer un nouveau. Sinon, vous devez commencer par vous inscrire à BE-Login. La fiche d'information *BE-Login: votre accès à AssistMe* vous donne toutes les indications nécessaires. BE-Login vous sert uniquement de clé d'accès. Pour ce qui est de l'administration des prestations dans AssistMe, il y a plusieurs possibilités : vous pouvez soit utiliser l'application vous-même, soit désigner une ou plusieurs personnes qui gèrent AssistMe partiellement ou totalement en votre nom.

Vous avez le choix parmi les formes de représentation suivantes :

- **Représentation légale**
 - La personne qui vous représente (p. ex. une curatrice ou un curateur) gère l'ensemble de votre dossier, sur la base des dispositions légales.
- **Représentation générale**
 - La personne qui vous représente gère l'ensemble de votre dossier en votre nom, sur la base d'une procuration de votre part.
- **Représentation pour le décompte**
 - La personne qui vous représente saisit les dépenses et les recettes, envoie les décomptes et gère les données nécessaires en votre nom, là aussi sur la base d'une procuration de votre part.
- **Représentation, droit de lecture uniquement**
 - La personne peut consulter votre dossier, mais ne peut pas saisir des données, les modifier ou les supprimer (pour ce faire, il faut une procuration ou une déclaration de consentement).

Les représentations choisies peuvent être modifiées en tout temps.

Vue d'ensemble

Clairement structurée, l'application AssistMe vous permet d'avoir une vue d'ensemble. Elle se subdivise de la manière suivante :

- **Accueil**
 - Les informations importantes et les tâches à effectuer s'affichent ici. C'est là que vous voyez par exemple que vous avez reçu une facture à valider.
- **Données personnelles**
 - Vous pouvez accéder ici à votre dossier, voir quelles sont les représentations que vous avez mises en place et où en est la procédure d'évaluation des besoins.
- **Recours aux prestations**
(n'apparaît qu'à partir du moment où vous avez reçu une garantie de prestations)
 - Vous pouvez consulter ici le détail des prestations saisies, décomptées ou encore disponibles, mais aussi enregistrer des prestations et valider des factures.
- **Sources de financement**
 - Ici sont énumérées toutes les prestations des assurances sociales en rapport avec vos besoins particuliers de soutien liés au handicap.
- **Courriers reçus et archives**
 - Vous pouvez consulter ici tous les messages que vous recevez concernant des demandes, des rendez-vous, des garanties, des décomptes, etc.

Support

Notre ligne d'aide est à votre disposition pour toute question relative au décompte ou à AssistMe: +41 31 300 33 70.

Bon à savoir

- L'application AssistMe est optimisée en permanence. Par conséquent, il est possible que de nouvelles fonctions viennent s'ajouter au fil du temps. Nous sommes ouverts à toute suggestion d'amélioration.
- Toutes les informations enregistrées dans AssistMe sont soumises aux sévères prescriptions cantonales en matière de protection des données.

Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de l'intégration et de l'action sociale

Rathausplatz 1
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 635 22 42
info.lphand@be.ch

www.be.ch/lphand

Remarque

Cette fiche est conçue de manière à permettre à toutes les personnes concernées de se familiariser facilement avec le nouveau système. C'est pourquoi certains éléments sont présentés de manière simplifiée. Les textes législatifs (loi et ordonnance sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap) sont déterminants.

Pour en savoir plus : www.be.ch/lphand